

MOULIN DE LA MOTTE, ACTUELLEMENT CHOCOLATERIE RISSOISE (ACTIVITÉS LIÉES AU CANAL DU NIVERNAIS)

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne
Mailly-la-Ville
bief 64 du versant Seine

Dossier IA89001937 réalisé en 2011 revu en 2012
Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Ce moulin aurait été donné à bail à un meunier nommé Thomas Quatremère dans le premier quart du 16^e siècle (A. Noël, GEM, gemh.free.fr). Dans un tableau général des dépenses à faire pour le canal dans le département de l'Yonne, daté du 27 mars 1824, on apprend que l'écluse de Mailly-la-Ville devait être "construite à droite du sous-bief du second moulin de Mailly-la-Ville. [Elle] sera à la hauteur du vannage du moulin" (Archives nationales, F14 6990). On en finit que le moulin de la Motte est représenté sur le plan du canal dressé en 1930 en vue de la mise au gabarit de la péniche normale de 300 tonnes (VNF, Direction territoriale Centre-Bourgogne, subdivision de Corbigny).

Période(s) principale(s) : Temps modernes

Description

Moulin situé sur un bief de dérivation de l'Yonne.

Éléments descriptifs

Murs : moellon, enduit

Toit : ardoise

Informations complémentaires

- **Les activités liées au canal du Nivernais :** <https://httpcanaux.region-bourgogne.fr/nivernais/activites/introduction/>

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : l' canal du Nivernais ; Yonne

Dénomination : moulin

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du site.

89, Mailly-la-Ville, lieudit : bief 64 du versant Seine

N° de l'illustration : 20178900117NUC2A

Date : 2017

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du moulin.

89, Mailly-la-Ville, lieudit : bief 64 du versant Seine

N° de l'illustration : 20178900118NUC2A

Date : 2017

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine